

## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 7 juin 2016 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4<sup>e</sup> Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents : M. Christian Baril maire  
M<sup>me</sup> Lorraine Séguin conseillère siège #2  
M.M. Robert Gendron conseiller siège #3  
René Caron conseiller siège #5  
M<sup>me</sup> Claudette Fournier conseillère siège #6

Sont absents : M. Daniel Demers conseiller siège #1  
M<sup>me</sup> Andréanne Auger conseillère siège #4

Les membres présents forment le quorum.

**Assistent également à cette séance :** M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Christian Baril souhaite la bienvenue à tous.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

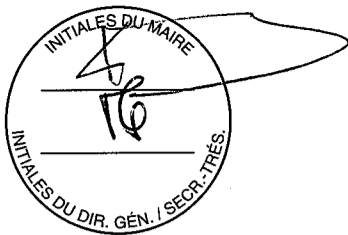
Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

##### RÉSOLUTION #2016-06-122

M. Robert Gendron propose d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant le point suivant : 10.5.3 : Caméra de surveillance, tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 MAI 2016 :
  - 3.1 Approbation;
  - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
  - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
  - 5.2 Congrès – Fédération québécoise des Municipalités (FQM);
  - 5.3 Vérification comptable - Demande de soumission;
  - 5.4 Contrat – Autorisation de construction d'une clôture sur servitude;
6. GESTION FINANCIÈRE :
  - 6.1 Présentation des comptes;
  - 6.2 Fonds de roulement – Lumières de rues au DEL;
7. TRANSPORT :
  - 7.1 Avis de motion – modifiant le 026-99 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux;
  - 7.2 Réfection Trottoirs :
    - 7.2.1 Face au stationnement du 887, route Marie-Victorin;
    - 7.2.2 Demande du propriétaire du 215, 12<sup>e</sup> Avenue;
  - 7.3 Lumières de rues – Soumission installation;
8. HYGIÈNE DU MILIEU :
  - 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
  - 8.2 Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) – Offre de services pour montage d'avis technique;
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
  - 9.1 Rapport de permis émis en mai 2016;
  - 9.2 Nomination – Membre du comité d'urbanisme;
10. LOISIRS ET CULTURE :
  - 10.1 Camp de jour de Parisville – Demande d'aide financière;
  - 10.2 Piste cyclable – Tonte et fauchage;
  - 10.3 Salle Bord-de-l'Eau – Travaux électriques;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 10.4 Salle municipale – Conciergerie;
- 10.5 Plage :
  - 10.5.1 Honoraires professionnels – Piquetage terrain municipal;
  - 10.5.2 Demandes au MDDELCC;
- 10.6 Offre d'accompagnement – Appels d'offres pour services d'une firme d'architectes;
- 11. QUESTIONS DIVERSES;
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS;
- 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

### 3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 MAI 2016

#### 3.1 Approbation

##### RÉSOLUTION #2016-06-123

Sur proposition de M<sup>me</sup> Claudette Fournier, le procès-verbal de la séance du 3 mai dernier est approuvé et adopté à l'unanimité avec dispense de lecture.

#### 3.2 Suites

Aucune.

### 4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M<sup>me</sup> France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 7 juin 2016 et répond aux questions des membres du conseil.

### 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

M. Robert Gendron, présent à la réunion des maires en mai, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Fibre optique;
- Zones exposées aux glissements de terrain;
- Loi n<sup>o</sup> 59.

#### 5.2 Congrès – Fédération québécoise des Municipalités (FQM)

##### RÉSOLUTION #2016-06-124

Sur proposition de M<sup>me</sup> Claudette Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation du Maire M. Christian Baril, au congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités, qui se tiendra les 29, 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2016 au coût de 720 \$ plus les taxes applicables. Les frais de transport, de repas et d'hébergement sont remboursables sur présentation des pièces justificatives.

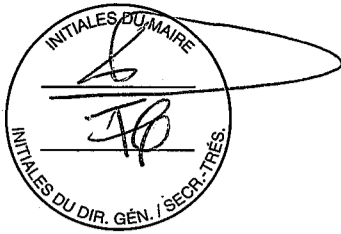
#### 5.3 Vérification comptable - Demande de soumission

##### RÉSOLUTION #2016-06-125

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une soumission auprès de la firme comptable Raymond Chabot Grand Thornton, afin de conclure de gré à gré, un contrat de services professionnels pour la réalisation des travaux suivants :

- La vérification comptable 2016-2017;
- La vérification pour la reddition de comptes du programme d'aide à l'entretien du réseau routier;
- La vérification pour la reddition de comptes du Régime de compensation pour la collecte sélective;
- Présentation des états financiers;
- La préparation des états financiers de l'Entente intermunicipale de l'assainissement des eaux usées.

Les montants devront être détaillés selon les items listés dans la demande de soumission.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### **5.4 Contrat – Autorisation de construction d'une clôture sur servitude** **RÉSOLUTION #2016-06-126**

Considérant l'acte notarié entre M<sup>me</sup> Rachel Lemay (maintenant Jules Lemay) et la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent signé le 16 novembre 1977 devant M<sup>e</sup> Jean Villeneuve et publié au bureau de Lotbinière sous le numéro 132 177;

Considérant que ledit acte est une servitude réelle et perpétuelle accordée à la municipalité pour l'installation, l'entretien et la réparation des tuyaux sur les lots 153 et 156 du cadastre de la paroisse de Saint-Jean Deschaillons, circonscription de Lotbinière et interdisant aux propriétaires toute construction ou structure au-dessus et en-dessous de l'assiette de la servitude;

Considérant que M. Jules Lemay, propriétaire dudit lot veut ériger une clôture le long de la limite nord-est du terrain qui se trouve dans l'assiette de la servitude et en fait la demande à la Municipalité;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- Nonobstant la clause ci-dessus, la municipalité autorise la construction d'une clôture, mais en respect de la réglementation;
- S'il devenait nécessaire d'effectuer des travaux d'entretien ou de réparation à ladite canalisation, la municipalité doit :
  - Aviser le propriétaire, celui-ci aura un délai de 24 heures pour déplacer ladite clôture, à ses frais, afin que les travaux soient effectués par la municipalité. La réinstallation de la clôture sera sous l'entière responsabilité du propriétaire;
  - Le terrain sera rétabli par la municipalité conformément audit acte de servitude signé le 16 novembre 1977.
- Toutes les autres clauses et conditions de ladite servitude non incompatibles avec la présente autorisation demeurent en vigueur;
- M. le Maire Christian Baril et M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale de la municipalité sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette transaction;
- Tous les frais inhérents à cette transaction sont la responsabilité du demandeur M. Jules Lemay, propriétaire.

## **6. GESTION FINANCIÈRE**

### **6.1 Présentation des comptes** **RÉSOLUTION #2016-06-127**

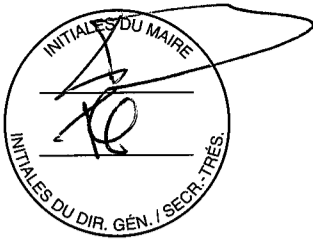
Il est proposé par M<sup>me</sup> Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2016 00 233 à 2016 00 293 inclusivement, ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2016-06, pour un total de 181 915,83 \$.

### **6.2 Fonds de roulement – Lumières de rues au DEL** **RÉSOLUTION #2016-06-128**

Sur proposition de M. René Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un emprunt au fonds de roulement, un montant de 50 000 \$ pour payer les dépenses relatives au projet « Lumières de rue au DEL ». Cet emprunt sera remboursable sur une période de 5 ans.

## **7. TRANSPORT**

### **7.1 Avis de motion – Modifiant le 026-99 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux** **RÉSOLUTION #2016-06-129**



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Avis de motion est donné par M<sup>me</sup> Claudette Fournier qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure, un règlement ayant pour objet de modifier le règlement 026-99 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

### 7.2 Réfection trottoirs

#### 7.2.1 Face au stationnement du 887, route Marie-Victorin RÉSOLUTION #2016-06-130

Considérant qu'environ 155 pieds de trottoirs devant le stationnement au 887, route Marie-Victorin (Pharmacie) sont à refaire;

Considérant la soumission reçue le 2 juin de « Les entreprises Ronald Beaudet inc. » au montant de 4370 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de « Les entreprises Ronald Beaudet inc., », pour la réfection des trottoirs devant le stationnement au 887, route Marie-Victorin, au montant 4370 \$ plus les taxes applicables. Le béton est inclus dans la soumission, mais sera facturé par l'entreprise de béton.

Il est de plus résolu de s'assurer que les travaux se feront conformes aux normes.

#### 7.2.2 Demande du propriétaire du 215, 12<sup>e</sup> Avenue

Point reporté à une séance ultérieure, le conseil demande que les inspecteurs aillent constater l'état de l'entrée de cour au 215, 12<sup>e</sup> Avenue lors de forte pluie.

### 7.3 Lumières de rues – Soumissions installation RÉSOLUTION #2016-06-131

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise Groupe Vigneault Lumilec inc. pour l'installation des lumières de rues au DEL, au montant de 89,97 \$/unité, taxes incluses.

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU

### 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de mai 2016 est de 386,39 m<sup>3</sup> (85 005 gallons impériaux).

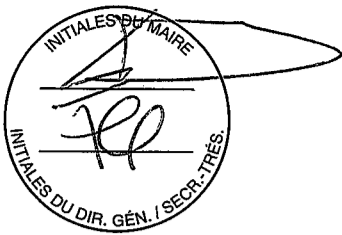
### 8.2 Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) – Offre de services pour montage d'avis technique RÉSOLUTION #2016-06-132

Considérant que le 14 août 2014, le règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES) a été remplacé par le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP);

Considérant que ce dernier édicte de nouvelles modalités d'autorisation pour le prélèvement d'eau tant souterrain que de surface;

Considérant qu'un rapport sur la vulnérabilité de sources d'approvisionnement en eau doit être rempli pour être conforme au nouveau règlement au plus tard pour le 1<sup>er</sup> avril 2021;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Arrakis consultant inc., pour le montage de l'avis technique au montant de 1650 \$ plus les taxes applicables, et ce, conjointement avec la municipalité de Parisville.



## 9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

### 9.1 Rapport des permis émis en mai 2016

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 15 permis ont été émis au cours du mois de mai 2016 pour un montant de 142 500 \$.

### 9.2 Nomination – Membre du comité d'urbanisme RÉSOLUTION #2016-06-133

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M<sup>me</sup> Patricia Blanchette demeurant au 40, route Marie-Victorin, au sein du comité consultatif d'urbanisme, en remplacement de M. Jean-Robert Dufour. Le mandat prendra fin en février 2017.

## 10. LOISIRS ET CULTURE

### 10.1 Camp de jour de Parisville – Demande d'aide financière RÉSOLUTION #2016-06-134

Considérant que la municipalité de Parisville assume l'entièreté de la coordination et du fonctionnement du service de camp de jour offert aux citoyens de Parisville et de Deschaillons-sur-sur-Saint-Laurent;

Considérant que la municipalité de Parisville nous demande une aide financière afin de partager les dépenses totales nettes du camp de jour au prorata du pourcentage de fréquentation de chacune des municipalités, selon le rapport des revenus et dépenses déposé à la fin de la saison;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande d'aide financière de la municipalité de Parisville relative au camp de jour. Le montant de l'aide financière est le partage des dépenses totales nettes du camp de jour au prorata du pourcentage de fréquentation de chacune des municipalités, selon le rapport des revenus et dépenses déposé à la fin de la saison.

### 10.2 Piste cyclable – Tonte et fauchage RÉSOLUTION #2016-06-135

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer à « Les entreprises Édouard Paquette » le contrat de tonte et fauchage de la piste cyclable aux taux horaires indiqués sur la soumission datée du 5 juin :

- Tonte : 50 \$ / heure
- Fauchage : 65 \$ / heure

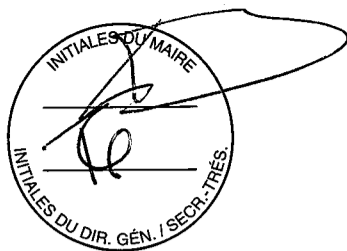
### 10.3 Salle Bord de l'eau – Travaux électriques RÉSOLUTION #2016-06-136

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission du Groupe Castonguay inc., au montant de 942,47 \$ plus les taxes applicables, pour les travaux d'électricité suivants :

- Fournir et installer un fluorescent 8 pieds tandem sur le circuit existant;
- Faire l'alimentation 30 ampères 240 volts pour le nouveau climatiseur au 2<sup>e</sup> étage.

### 10.4 Salle municipale - Conciergerie

La directrice, M<sup>me</sup> France Grimard, dépose la lettre de démission du concierge de la salle municipale, M. Benoit Bolduc.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### 10.5 Plage

#### 10.5.1 Honoraires professionnels – Piquetage terrain municipal RÉSOLUTION #2016-06-137

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition d'honoraires de M. Denis Vaillancourt au montant de 3000 \$ plus les taxes applicables, pour effectuer les travaux de piquetage sur les parcelles de terrain appartenant à la municipalité au quai de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Il est de plus mentionné de procéder rapidement au piquetage, afin de limiter les conflits possibles avec l'arrivée de l'été.

#### 10.5.2 Demande au MDDELCC RÉSOLUTION #2016-06-138

Considérant qu'une plage à Deschaillons-sur-Saint-Laurent, située à l'est du quai fédéral, appartient au domaine hydrique et naturel du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Considérant l'achalandage croissant à la plage depuis plusieurs années;

Considérant que l'accès à la plage a été par le passé une source de conflits, parfois violents et difficile à gérer, car les droits des parties sont mal définis;

Considérant que la municipalité a procédé à l'étude de titres des parcelles de terrain lui appartenant et au piquetage du site, afin d'être en mesure de bien identifier sa propriété;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande au domaine hydrique et naturel du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de :

- Afficher clairement les droits et obligations des propriétaires riverains et des usagers;
- Déterminer l'emplacement du droit riverain de ladite plage;

Il de plus résolu que la présente résolution soit envoyée au domaine hydrique et naturel du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à la Sûreté du Québec, ainsi qu'au comité de sécurité publique de la MRC de Bécancour.

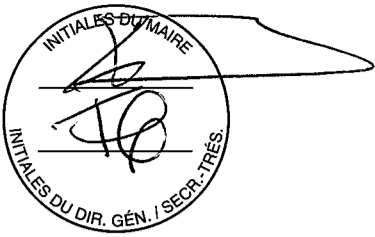
#### 10.5.3 Caméra de surveillance RÉSOLUTION #2016-06-139

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à faire les démarches pour l'achat et l'installation d'une caméra de surveillance à la plage.

### 10.6 Offre d'accompagnement – Appels d'offres pour services d'une firme d'architectes RÉSOLUTION #2016-06-140

Considérant qu'une aide financière nous a été accordée du Ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du programme PIQM – volet 5.1, pour le projet de la construction d'un centre multifonctionnel;

Considérant que l'embauche d'une firme d'architecte est nécessaire pour débiter le processus et remplir les exigences du MAMOT;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que l'embauche d'une firme d'architecte pour un mandat supérieur à 25 000\$ se fait par appel d'offres avec système de pondération et d'évaluation des offres;

Considérant l'offre de services de la firme Contact Cité pour l'accompagnement « clé en main » du processus d'appel d'offres pour l'embauche d'une firme d'architecte au montant de 6990 \$ plus les taxes applicables ainsi que 1500 \$ pour la formation donnée au comité si nécessaire;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de la firme Contact Cité pour l'accompagnement « clé en main » du processus d'appel d'offres pour l'embauche d'une firme d'architecte au montant de 6990 \$ plus les taxes applicables ainsi que 1500 \$, pour la formation donnée au comité si nécessaire.

### 11. QUESTIONS DIVERSES

Remerciements à M<sup>me</sup> Géraldine Deshaies, pour les nombreuses années d'implication au conseil municipal ainsi que dans différents organismes municipaux.

**Résolution #2016-06-141**

Considérant que M<sup>me</sup> Géraldine Deshaies a quitté la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant que celle-ci a été très active au sein de la municipalité en tant que conseillère municipale durant près de 15 ans et en œuvrant auprès de nombreux comités et organismes;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une lettre soit adressée à M<sup>me</sup> Deshaies pour la remercier de son implication au sein de la municipalité.

### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS


- Plage;
- Fibre optique;
- Droits acquis – Glissements de terrain;
- Fonds de roulement;
- Vente d'autos;
- Développement 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Avenue.

### 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION #2016-06-142**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 13 sur proposition de M<sup>me</sup> Robert Gendron.

  
France Grimard  
directrice générale et secrétaire-trésorière

  
Christian Baril  
maire